

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Bloc de compétences transversales A

Activité : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, qualité de vie en service (SSQVS)

Compétences :

1. Préserver la santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité
2. Intégrer la sécurité individuelle et collective dans chacune de ses actions
3. Contribuer au « bien vivre ensemble »
4. Préserver le potentiel physique et psychologique

Savoir-agir :

1. Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme
Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux, ...)
2. Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles
Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres
Utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission
Réaliser la mission en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites
Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés
3. Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations de l'engagement citoyen
Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge
Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté ...)
Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers
4. Autoévaluer son potentiel physique
Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP)
Agir et réagir lors d'une agression physique
Autoévaluer son potentiel psychologique
Développer et améliorer son potentiel psychologique
Agir et réagir lors d'une agression psychologique

Eléments des compétences

Habiletés :

- Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission
- Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et l'ensemble des intervenants
- Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés
- Choisir pour soi-même et l'ensemble des intervenants les équipements de protection individuelle adaptés à la mission
- Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle
- Réaliser et faire réaliser par les intervenants des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et physiologiques
- Exercer la mission sous pressions physiologiques et psychologiques
- Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiologiques
- Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision, ...)
- Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions
- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Attitudes :

- Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- Être force de proposition en matière de SSQVS
- Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- Gérer le stress de la mission
- Maintenir son attention dans la durée
- Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- Veiller aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
- Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

Connaissances :

- Connaître les principes de prévention et règles de sécurité
- Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination, ...)
- Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids ...)
- Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- La qualité de vie et de santé en service
- L'hygiène et la sécurité en service
- L'impact du stress en service
- Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale, ...)
- Le cycle de la violence
- Perception de la mission des SIS par les personnes vulnérables
- La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies.
- L'impact du stress au travail
- La gestion des émotions
- Gestion des situations complexes et dramatiques
- Les structures et personnes ressources au SIS (SSSM, psychologue, ...)
- La prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42 – Livre II
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualités SDIS 42 N° 001 – 014 – 015 – 020 – 053 – 054
- Charte du SPV
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plan de prévention (Pare-chocs, Cap Santé,...)
- Modalités relatives aux indicateurs de la condition physique (ICP)

Bloc de compétences B

Activité : S'impliquer dans son activité

Compétences :

1. Analyser le contexte, identifier les situations complexes
2. S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances
3. Développer et encourager la réflexivité
4. Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif
5. Comprendre et rédiger des écrits
6. Exercer en qualité d'acteur du service public
7. Diffuser la culture du service public

Savoir-agir :

1. Observer la situation, le contexte, l'environnement
Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
2. Adapter son comportement aux circonstances
Anticiper sur les évolutions de la situation
3. Autoévaluer ses compétences et connaissances
Contribuer à l'autoévaluation des compétences et des connaissances de son équipe

Identifier les axes d'amélioration à développer
4. Développer les compétences et connaissances
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer les compétences et connaissances
5. Utiliser les moyens de communication à disposition
Comprendre les documents écrits

Elaborer des écrits
6. Agir conformément aux missions du service public
Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public
7. Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen, du SIS
Diffuser et partager les limites d'action de la mission du SIS

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Eléments des compétences

Habiletés :

- Analyser le contexte avec objectivité et recul
- Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation
- Développer et diffuser la culture de sécurité civile
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Faire face aux aléas
- Rechercher des ressources adaptées pour progresser
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Développer et diffuser la culture du service public
- Agir avec une réactivité adaptée
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations

Attitudes :

- Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences
- S'interroger sur ses pratiques
- Savoir se remettre en cause
- Assumer ses responsabilités
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, témoins, ...)
- Communiquer, transmettre la culture du service public
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Exercer au sein d'une organisation mixte (SPP/SPV – homme femme – diversité sociale)

Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SIS
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus de l'amélioration continue, des démarches qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations liées à l'engagement citoyen
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- Statut particulier sapeur-pompier volontaire
- L'environnement associatif (FNSPF, UDSP, amicale, ...)

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 LOIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS
- Règlement opérationnel du SDIS
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- ITOP « Commandement »
- Charte des valeurs SDIS 42
- Guide de bon usage des réseaux sociaux
- Charte graphique du SDIS de la Loire

Bloc de compétences C

Activité : Agir au sein d'un collectif

Compétences :

1. S'intégrer au sein du collectif
2. Travailler avec et pour le collectif
3. Echanger et partager les informations
4. Participer au développement du collectif

Savoir-agir :

1. Analyser les forces et faiblesses du collectif
Développer la notion de collectif
2. Partager l'intérêt commun
Favoriser la bienveillance
3. Echanger avec bienveillance et attention
Partager en s'assurant d'être compris

Agir dans le cadre de sa mission de service public

Rendre compte des situations rencontrées
4. Participer au développement de l'esprit collectif
Valoriser diversité et mixité

Eléments des compétences

Habiletés :

- Motiver l'appartenance au collectif
- Organiser la dynamique d'amélioration du collectif
- Développer l'intelligence collective des équipes
- Gère la diversité et de la mixité des collectifs
- Communiquer avec efficacité
- Convaincre à l'oral
- Prendre la parole en public
- Elaborer des comptes rendus

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Utiliser tous types d'équipements SIC
- Savoir prendre en compte les médias
- Communiquer (ou pas) avec les médias

Attitudes :

- Se mobiliser pour le collectif
- Agir pour le développement du collectif
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Utiliser l'intelligence collective
- Construire une bonne argumentation
- Favoriser la bienveillance
- Favoriser l'intégration de collaborateur
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, témoins, ...)
- S'adapter à l'évolution des TIC

Connaissances :

- Organisation et missions du SIS
- Valeurs et normes de l'organisation
- La diversité et de la mixité des collectifs
- Complémentarité SPP/SPV
- L'intelligence collective
- La boucle « observer, analyser, agir »
- Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels
- Règles fondamentales de la communication interpersonnelle
- Gestuelle et gestion de l'oral
- L'éloquence
- Régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112)
- Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale
- Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission
- Procédures et langage radio
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SIS

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Arrêté d'organisation du SDIS de la Loire
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Charte graphique du SDIS de la Loire
- Charte des valeurs
- Guide de bon usage des réseaux sociaux

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

<u>Bloc de compétences D</u>
<u>Activité</u> : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels
<u>Compétences</u> : 1. Contrôler et superviser la vérification des équipements de protection individuelle 2. Organiser la vérification des matériels et véhicules 3. Diriger le reconditionnement des équipements, matériels et véhicules
<u>Savoir-agir</u> : 1. Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle Réaliser des contrôles croisés 2. Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et durant et après l'intervention Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement 3. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
<u>Eléments des compétences</u> <u>Habiletés</u> : ○ S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés ○ Superviser le contrôle des EPI ○ Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules ○ Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement <u>Attitudes</u> : ○ Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement ○ Accompagner les contrôles réalisés ○ Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle <u>Connaissances</u> : ○ Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules ○ Démarche qualité et amélioration continue
<u>Ressources à minima</u> : - Règlement intérieur du SDIS 42 - Règlement opérationnel du SDIS 42 - Procédures qualité : P027 ; P028 ; P035 ; P036

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

<u>Bloc de compétences 1</u>
Activité : Commander un sauvetage ou une mise en sécurité
<u>Compétences :</u> 1. Définir la technique opérationnelle et les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et mises en sécurité 2. Organiser la prise en compte des impliqués
<u>Savoir-agir :</u> 1. Analyser le sauvetage à effectuer Mobiliser l'équipe sur le sauvetage 2. Rassurer les personnes à secourir Encadrer et accompagner les personnes à secourir
<u>Eléments des compétences</u> <u>Habiletés :</u> ○ Utiliser les EPI adaptés ○ Diriger et réaliser un sauvetage sans matériel ○ Exploiter les capacités des équipements et matériels de sauvetages choisis ○ Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation ○ Adapter l'usage des matériels au contexte <u>Attitudes :</u> ○ Rassurer et assurer la sécurité des personnes secourues ○ Empathie et bienveillance envers les impliqués <u>Connaissances :</u> ○ Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie ○ Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques ○ Le confinement et l'évacuation ○ Rôle du binôme ○ Capacité et modalités d'utilisation des matériels de sauvetage (LSPCC, échelles à main) ○ Capacité et modalité d'utilisation des moyens aériens (MEA-EPA-BEA-EPC, ...) ○ Règles d'emploi des EPI ○ Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires ○ Rôles et responsabilités du chef d'agrès ○ Les pouvoirs de police – COS/DOS ○ L'inter-service (SAMU, forces de l'ordre, ...) ○ Organisation et chaîne de commandement ○ Principes du commandement – le cadre d'ordre

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP Incendie, ITOP Commandement
- PEX, REX

Bloc de compétences 2

Activité : Sécuriser la zone d'intervention

Compétences :

- Analyser l'environnement opérationnel
- Identifier les risques
- Définir ou établir les zonages opérationnels

Savoir-agir :

1. Observer l'environnement opérationnel
Analyser la situation opérationnelle
2. Détecter les sources de dangers
Signaler les sources de dangers
3. Déterminer et faire sécuriser le périmètre adapté ou prescrit
Informé, rendre compte

Eléments des compétences

Habiletés :

- Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés
- Ordonner à l'équipe les techniques opérationnelles adaptées à la mission
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués lors de la reconnaissance
- Commander son équipe
- Garder un contact permanent avec l'équipe

Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Disposition constructive
- Prévention opérationnelle
- Rôles et responsabilités du chef d'agrès
- Organisation et chaîne de commandement

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Déc 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

- Principes du commandement – le cadre d'ordre
- Périmètres et zonages de sécurité
- Gestion des fluides
- Méthodologies opérationnelles
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissances
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Les pouvoirs de police – COS/DOS
- L'inter-service (SAMU, forces de l'ordre, ...)

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique Incendie du SDIS 42
- ITOP Incendie, ITOP Commandement
- Fiche matériel 033 EPC, Fiche matériel ITEC 031
- PEX, REX

Bloc de compétences 3

Activité : Participer à l'extinction d'un incendie avec un MEA

Compétences :

1. S'intégrer dans un dispositif d'extinction avec un MEA
2. Utiliser les capacités des équipements du MEA
3. Participer aux déblais et à la surveillance après extinction

Savoir-agir :

1. Ordonner la mission
Contrôler la réalisation de la mission
Rendre compte de l'efficacité de la mission
Faire alimenter les établissements hydrauliques
2. Optimiser l'exploitation des équipements d'extinction
3. Structurer et surveiller la participation aux déblais
Organiser la surveillance du sinistre

 SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Déc 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE). Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe • Activité emploi d'un moyen élévateur aérien (MEA) Annexe 1 : fiches par activité	Mise à jour : Jan 2022

Éléments des compétences

Habiletés :

- Ordonner à l'équipe les techniques opérationnelles adaptées à la mission
- Contrôler l'exécution de la mission
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité des impliqués
- Préserver le potentiel physique et psychologique
- Garder un contact permanent avec l'équipe

Connaissances :

- Marche générales des opérations de lutte contre l'incendie
- Protection des biens
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques, lecture du feu
- Agents extincteurs, procédés d'extinction
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Méthodologies opérationnelles
- Règles d'établissement des tuyaux
- Règles des manœuvres en binôme
- Hydraulique, besoins et ressources en eau
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation opérationnelle, RIA, colonnes...)
- Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Capacité et modalités d'utilisation des hydrants
- Déblai et surveillance
- Rôles et responsabilités du chef d'agrès
- Les pouvoirs de police – COS/DOS
- L'inter-service (forces de l'ordre, gaz, électricité, ...)
- Organisation et chaîne de commandement
- Principes du commandement – le cadre d'ordre

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique Incendie du SDIS 42
- ITOP Incendie, ITOP Commandement
- Fiche matériel 033 EPC, Fiche matériel ITEC 001, ITEC 031
- PEX, REX